

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION
MRC DE CHARLEVOIX**

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion tenue le 11 mai 2015 à 19h30, à l'endroit habituel des sessions à laquelle il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire Rénaud Marier.

Présents :

Mme Stella Tremblay
M. Matthieu Girard
M. Réjean Tremblay
M. Steeve Tremblay
M. Benoît Bradet
M. Charles-Henri Gagné

Sont également présentes : la secrétaire d'assemblée Madeleine Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que Nathalie Lavoie, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril ;
4. Adoption des comptes à payer du mois d'avril 2015;
5. Factures à payer non inscrites dans la liste des comptes à payer du mois;
6. Demande de monsieur Claude Gagnon (Chevrons Charlevoix Inc.);
7. Demande de subvention pour naissance;
8. Demande de subvention pour inscription à la natation;
9. Relais pour la vie;
10. Engagement des monitrices au terrain de jeux;
11. Engagement de monsieur Michael Fortin-Tremblay;
12. Engagement d'une secrétaire administrative;
13. Adoption du rapport incendie 2013-2014;
14. Demande de subvention de l'École Marie-Reine;
15. Invitation à une rencontre à la MRC de Charlevoix le 5 mai 2015 (Dévoilement de la vidéo documentaire de VILLAGES EN VILLAGES LE PATRIMOINE SE DISTINGUE);
16. Atelier d'information aux municipalités pour les maires, directeurs municipaux, coordonnateurs des Mesures d'urgence (Hydro-Québec);
17. Achat d'ameublement de bureau;
18. Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour JOCELYN HARVEY ENT. pour renouvellement du dossier # 404985, exploitation d'une carrière;
19. Achat d'une nouvelle licence de PG Solutions pour un nouveau poste;
20. Achat d'un nouvel ordinateur pour le nouveau poste;
21. Soumissions pour l'asphaltage du Développement de la Montagne;
22. Soumissions pour la bordure du Développement de la Montagne;
 - 22.1 Travaux d'asphaltage et bordure des rues pour le Développement de la Montagne;
23. Demande de la Fabrique Saint-Hilarion;
24. Publicité dans l'Hebdo Charlevoisien pour la Semaine de la Municipalité;
25. Vérification et nettoyage de l'échangeur d'air;
26. Résolution pour une demande d'aide financière au MAMOT pour le projet de remplacement des conduites d'eau potable et égout sur la route 138;

27. Campagne de financement de l'organisme Centr'Hommes Charlevoix;
28. Tournoi de golf au profit des Mains de l'Espoir de Charlevoix Inc.;
29. Facture Vitrierie Gilbert;
30. Demande de Tommy Audet;
31. Courrier;
32. Affaires nouvelles;
 - 32.1 Dépôt des États comparatifs;
 - 32.2 Résolution pour mandater la firme BCF, S.E.N.C.R.L., pour une mise en envoyer une mise en demeure à monsieur Carl Michaud, président du Carnaval Charlevoix;
33. Période de questions;
34. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19h30, Monsieur le Maire Régnald Marier, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

2015-05-01

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2015-05-02

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2015

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 avril 2015.

2015-05-03

4- COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2015

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer pour un montant 85 684.79\$ (journal des achats # 1043, journal des déboursés # 784-785, chèques # 11605 à 11644, prélèvements 137 à 143) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

QUE les comptes déjà payés pour un montant 45 809.40\$ (journal des achats # 1040-1041-1042, journal des déboursés # 780-781-782-783, chèques # 11598 à 11604, prélèvements # 132 à 136) et les salaires nets pour un montant 19 097.56\$, dépôts # 503331 à 503380), sont acceptés.

Certificat de crédit

Je soussignée, Madeleine Tremblay, directrice générale, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion dispose de crédits suffisants pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Madeleine Tremblay, directrice générale

2015-05-04

5- FACTURES À PAYER NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES DU MOIS

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

Transport Adapté			26 817.00 \$
SSQ Groupe Financier			1 704.62 \$
La Capitale en fête			733.25 \$
Solo Mobile			34.95 \$
Bell Mobilité			114.54 \$
Bell Canada		260.21 \$	
		73.05 \$	333.26 \$
			<u>29 737.62 \$</u>

2015-05-05

6- DEMANDE DE MONSIEUR CLAUDE GAGNON (CHEVRONS CHARLEVOIX INC.)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Claude Gagnon (Chevrons Charlevoix Inc.) fait une demande au conseil municipal afin de modifier une partie de la zone industrielle en zone habitation, sur sa propriété située sur le lot 11A-P, rang 3, du cadastre de la Paroisse de Saint-Hilarion pour permettre la construction d'une résidence;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gagnon s'engage à payer les frais occasionnés pour la modification;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est d'accord pour modifier la zone industrielle en zone habitation pour permettre la construction d'une résidence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion accepte de modifier le zonage sur une partie de la propriété de monsieur Claude Gagnon (Chevrons Charlevoix Inc.) située sur le lot 11A-P, rang 3;

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion mandate la MRC de Charlevoix pour effectuer la modification du règlement de zonage sur le lot 11A-P, rang 3, du cadastre de la Paroisse de Saint-Hilarion.

2015-05-06

7- DEMANDE DE SUBVENTION POUR NAISSANCE

Une demande de subvention est faite par madame Caroline Boudreault-Tremblay pour la naissance de sa petite fille Lily-Rose.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion verse un montant de 100.00 \$ dans le cadre de la Politique familiale à madame Caroline Boudreault-Tremblay;

2015-05-07

8- DEMANDE DE SUBVENTION POUR INSCRIPTION À LA NATATION

Une demande est faite par madame Karine Horvath pour ses deux enfants inscrits à la natation (Fabrice et Vincent Duchesne).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion accepte de verser un montant de 83.00 \$ pour les deux;

2015-05-08

9- RELAIS POUR LA VIE

CONSIDÉRANT QUE monsieur le maire Rénauld Marier est intéressé à participer au Relais pour la vie pour la Société Canadienne du cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité verse un montant de 100.00 \$ au Relais pour la vie (Société canadienne du cancer) pour la participation de monsieur le maire;

2015-05-09

10- ENGAGEMENT DES MONITRICES AU TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal embauche deux animatrices de terrain de jeux soit Gabrielle Girard et Sabrina Pelletier pour environ 8 semaines de 40 heures au taux de 10.55\$ de l'heure.

2015-05-10

11- ENGAGEMENT DE MONSIEUR MICHAEL FORTIN-TREMBLAY

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michaël Fortin-Tremblay a terminé sa période de probation de six (6) mois et que le conseil municipal désire l'embaucher à l'année en permanence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Michaël Fortin-Tremblay est embauché à l'année et qu'il devra signer une nouvelle entente avec la Municipalité;

QUE monsieur le maire Réналd Marier et la directrice générale sont tous deux autorisés à signer cette entente.

2015-05-13

12- ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a ouvert un concours pour un poste de secrétaire administratif (ve) en février dernier;

CONSIDÉRANT QUE cinq personnes ont été choisies pour une entrevue d'embauche;

CONSIDÉRANT QU'après avoir étudié les entrevues, le Comité a arrêté son choix sur la candidature de madame Nadine Perron puisqu'elle correspondait aux attentes de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE madame Nadine Perron est embauchée à raison de trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi) de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 pour un minimum de 21 heures par semaine;

QUE le salaire sera de 16.00 \$ de l'heure avec une probation de six(6) mois;

QU'après les six(6) mois terminés, si la Municipalité est satisfaite de ses services, une entente sera signée incluant les conditions et les avantages rattachés à l'emploi.

2015-05-12

13- ADOPTION DU RAPPORT INCENDIE 2013-2014

CONSIDÉRANT QUE le Rapport incendie 2013-2014 a été déposé à la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion par le Directeur incendie pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Rapport incendie 2013-2014 est adopté.

2015-05-11

14- DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE MARIE-REINE

CONSIDÉRANT la lettre de M. Dany Gauthier, directeur adjoint de l'École Marie-Reine de Saint-Hilarion nous informant qu'une petite équipe s'est formée afin de présenter un éventuel projet d'embellissement de la cour d'école;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs installations sont désuètes et que le but est d'offrir une cour de récréation où il y aura des installations variées et sécuritaires pour les jeunes du village;

CONSIDÉRANT QU'un soutien financier de la part de la municipalité est souhaité pour un bon début pour leur campagne de financement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte d'apporter sa contribution au projet d'embellissement de la cour d'école de Saint-Hilarion en accordant une aide totale de 3000.00\$ qui sera versée à raison de 1000.00\$ par année pendant trois ans.

QUE le conseil municipal autorise le paiement du premier versement de 1000.00\$ pour l'année 2015.

2015-05-14

15- INVITATION À UNE RENCONTRE À LA MRC DE CHARLEVOIX

CONSIDÉRANT l'invitation de la MRC de Charlevoix au dévoilement de la vidéo documentaire DE VILLAGES EN VILLAGES, LE PATRIMOINE SE DISTINGUE pour le mardi 5 mai dernier à la MRC de Charlevoix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal entérine les dépenses liées au déplacement de la directrice générale et de M. le maire pour leur participation à ce dévoilement.

2015-05-15

16- ATELIER D'INFORMATION AUX MUNICIPALITÉS POUR LES MAIRES, DIRECTEURS MUNICIPAUX, COORDONNATEURS DES MESURES D'URGENCE (HYDRO QUÉBEC)

CONSIDÉRANT l'invitation 2015 d'Hydro Québec à l'Atelier d'information aux municipalités (*Pour mieux communiquer avec Hydro-Québec lors de situations urgentes et Relations avec le milieu vous informe*) qui aura lieu le jeudi 4 juin prochain à La Malbaie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise M. le maire et Mme la directrice générale à assister à cet atelier d'information et autorise également les dépenses liées au déplacement.

2015-05-16

17- ACHAT D'AMEUBLEMENT DE BUREAU

CONSIDÉRANT le besoin d'ameublement pour le nouveau bureau et que la directrice a fait une demande de prix chez Imprimerie Charlevoix inc.

CONSIDÉRANT QUE le coût est de 3 227.00 \$ plus les taxes applicables ce qui comprend : bureau, étagère, classeur et sous-chaise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale est autorisée à acheter l'ameublement tel que décrit ci-haut au coût de 3 227.00 \$, tel que prévu au poste budgétaire 02 13000 699.

2015-05-17

**18- DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ POUR JOCELYN HARVEY
ENTREPRENEUR POUR LE RENOUELEMENT DU DOSSIER #404985,
EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE**

**DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC POUR MONSIEUR JOCELYN HARVEY
ENTREPRENEUR INC., RENOUELEMENT DOSSIER # 404985- EXPLOITATION
D'UNE CARRIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du renouvellement de la demande d'autorisation # 404985 auprès de la CPTAQ, de monsieur Jocelyn Harvey Entrepreneur inc. pour l'exploitation d'une carrière sur son terrain situé sur le lot 1-P, rang 6, cadastre de la Paroisse de Saint-Hilarion ;

CONSIDÉRANT QUE les critères de l'article 62 sur la protection des activités et du territoire agricole, savoir :

	CRITÈRES OBLIGATOIRES	
1	Le potentiel agricole du ou des lots Le potentiel agricole des lots avoisinants	Catégorie- 7 Catégorie- 4,5 et 7
2	Les possibilités d'utilisation du ou des lots à des fins d'agriculture.	Nulles
3	Les conséquences d'une autorisation sur les activités et le développement des activités agricoles ainsi que les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants.	Aucune
4	Les contraintes résultant de l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale.	Aucune
5	La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes de l'agriculture.	N/A usage existant
6	L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole.	Pas d'impact
7	L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région.	Pas d'impact
8	La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture.	N/A
9	L'effet sur le développement économique de la région.	Positif
10	Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire la justifie.	Positif

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux règlements municipaux et, plus particulièrement au règlement de zonage de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité Paroisse de Saint-Hilarion appuie la demande de Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc.

2015-05-18

19- ACHAT D'UNE NOUVELLE LICENCE DE PG SOLUTIONS POUR LE NOUVEAU POSTE

Il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice est autorisée à acheter une nouvelle licence de PG Solutions Inc. pour un nouveau poste au coût de 1 027.02 \$ taxes incluses, ceci incluant l'installation et configuration;

2015-05-19

20- ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR POUR LE NOUVEAU POSTE

Il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un ordinateur pour le nouveau poste de Projciel Inc. selon la soumission #10367 au montant de 1684.06\$ plus taxes.

2015-05-20

21- SOUMISSIONS POUR L'ASPHALTAGE DU DÉVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a fait une demande d'Appel d'offres pour asphalté le Développement de la Montagne, sur SEAO;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont répondu à l'Appel d'offres dont les suivants :

Pavage Rolland Fortier inc. au montant de : 69 083.88 \$

EDJ CONSTRUCTION INC. au montant de : 77 675.73 \$

Les taxes sont incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de Pavage Rolland Fortier inc. est acceptée au montant de 69 083.88 \$ taxes incluses;

QUE la présente résolution sert de contrat et que le devis devra être respecté dans son ensemble;

QUE les travaux devront être exécutés au plus tard la fin juin.

2015-05-21

22- SOUMISSIONS POUR LA BORDURE DU DÉVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fait une demande d'Appel d'offres pour la bordure du chemin du Développement de la Montagne sur invitation à quatre soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont répondu à l'Appel d'offres dont les suivants :

B.M.Q. inc. au montant de :	26 693.75 \$
Jean Leclerc Excavation au montant de :	38 163.08
Construction G3 inc. au montant de :	35 510.03

Les taxes sont incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de B.M.Q. inc. est acceptée au montant de 26 693.75 \$ taxes incluses;

QUE la présente résolution sert de contrat et que le devis devra être respecté dans son ensemble;

QUE les travaux devront être exécutés au plus tard la fin juin;

2015-05-22

22.1- TRAVAUX D'ASPHALTAGE ET BORDURE DES RUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux est de 95 777.63 \$ incluant les taxes :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion désire prendre les fonds à même le Programme TECQ 2014-2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité paiera les travaux à même le Programme TECQ 2014-2024 au coût net de 87 457.74 \$;

2015-05-23

23- DEMANDE DE LA FABRIQUE DE ST-HILARION

CONSIDÉRANT la lettre de la Fabrique de St-Hilarion qui a pour but de solliciter l'aide de la municipalité pour la tonte de gazon dans le cimetière pour l'été 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte que les employés municipaux effectuent la tonte du gazon au cimetière pour l'été 2015.

2015-05-24

24- PUBLICITÉ DANS L'HEBDO CHARLEVOISIEN POUR LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE l'Hebdo Charlevoisien invite les municipalités à souligner la Semaine de la municipalité qui se tiendra du 31 mai au 6 juin 2015 en offrant la possibilité d'acheter une annonce au coût de 110.00\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal réserve une annonce dans le journal l'Hebdo Charlevoisien pour souligner la Semaine de la municipalité au coût de 110.00\$ plus taxes.

2015-05-25

25- VÉRIFICATION ET NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR D'AIR

CONSIDÉRANT QUE l'échangeur d'air ne fonctionne plus et qu'il n'a pas été nettoyé depuis plusieurs années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice est autorisée à communiquer avec A.Tremblay & Frères pour exécuter les travaux.

2015-05-26

26- RÉOLUTION POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MAMOT CONCERNANT UN PROJET DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE DE ET D'ÉGOUT SUR LA ROUTE 138

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a un projet de remplacement des conduites d'eau potable et d'égout sur la route 138;

CONSIDÉRANT QUE selon le ministère des Transports Québec qui a estimé les coûts pour la Municipalité à environ 2 100 000 \$ à laquelle seulement environ 280 payeurs de taxes de services;

CONSIDÉRANT QUE le coût est beaucoup trop onéreux pour la Municipalité ayant une subvention de 592 800 \$ dans le cadre du Programme PIQM sous-volet 1.5;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité demande une aide financière auprès du MAMOT pour pouvoir avancer dans ce projet.

2015-05-27

27- CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR CENTR'HOMMES CHARLEVOIX

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Centr'Hommes Charlevoix, qui a pour mission de contribuer à l'amélioration de la condition masculine, sollicite un appui financier pour aider à promouvoir leur présence dans le secteur;

CONSIDÉRANT QUE leur local et salle de rencontre se situe au sous-sol de sacristie de l'Église de Saint-Hilarion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accorde un don de 50 \$ à l'organisme Centr'Hommes Charlevoix.

2015-05-28

28- TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DES MAINS DE L'ESPOIR DE CHARLEVOIX INC.

CONSIDÉRANT QUE l'Édition 2015 du tournoi de golf bénéfice de Mains de l'Espoir de Charlevoix se tiendra le 20 juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur sollicite à nouveau l'appui et la participation de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal accorde un don de 50.00\$ à Mains de l'espoir de Charlevoix pour leur tournoi de golf bénéfice 2015.

2015-05-29

29- FACTURE DE VITRERIE GILBERT

CONSIDÉRANT QUE suite à une conversation téléphonique de la directrice générale avec monsieur Harold Gilbert lui mentionnant qu'il ne diminuerait pas sa facture;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil demande à la directrice générale d'envoyer une lettre à Vitrierie Gilbert inc. afin de séparer la facture en deux et que si il refuse, la Municipalité ne la paiera pas tout simplement, car elle considère qu'elle n'a aucune faute là-dedans, il aurait dû demander des informations.

2015-05-30

30- DEMANDE DE TOMMY AUDET

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE remettre ce point à la prochaine séance.

31- COURRIER

- Comité organisateur soccer de St-Hilarion : Demande d'évaluation de possibilités de modifier les dimensions du périmètre du terrain de soccer municipal;
- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Annonce de la tenue de la dixième édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique;
- Office des personnes handicapées : La Semaine québécoise des personnes handicapées se tiendra du 1^{er} au 7 juin 2015;
- La Mutuelle des municipalités du Québec : Rapport annuel 2014;
- Affaires municipales et Occupation du territoire : La Semaine de la municipalité 2015 se déroulera du 31 mai au 6 juin 2015;
- Ministre des Transports du Québec : Une subvention de 160 865\$ est accordée pour l'année 2015, dans le cadre du volet principal du Programme d'aide du réseau routier local;
- Postes Canada : Réduction possible des heures d'ouverture au bureau de poste de St-Hilarion;
- Transport Adapté de Charlevoix-Ouest : Rapport annuel MTQ & États financiers 2014.

32- AFFAIRES NOUVELLES

32.1 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

La directrice générale dépose aux membres du conseil présents des copies des états des activités financières comparatives au 30 avril 2014 et au 30 avril 2015.

2015-05-31

32.2- RÉOLUTION POUR MANDATER LA FIRME BCF S.E.N.C.R.L., POUR TRANSMETTRE UNE MISE EN DEMEURE À CARNAVAL CHARLEVOIX INC., DONT LE PRÉSIDENT EST MONSIEUR CARL MICHAUD-CÔTÉ

CONSIDÉRANT QUE monsieur Carl Michaud-Côté, président de Carnaval Charlevoix inc. n'a pas respecté son contrat avec la Municipalité de Saint-Hilarion et Loisirs St-Hilarion inc. intervenants, selon les clauses prévues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Hilarion mandate la firme BCF S.E.N.C.R.L. pour envoyer une mise en demeure à monsieur Carl Michaud-Côté, président de Carnaval Charlevoix inc, afin qu'il respecte son contrat;

QUE la Municipalité de Saint-Hilarion mandate également BCF S.E.N.C.R.L. pour la résiliation du contrat avec Carnaval Charlevoix inc. pour non-respect de contrat.

33- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2015-05-32

34- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La Levée de l'assemblée est proposée par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20h45.

Rénald Marier, maire

Madeleine Tremblay, d.g. et sec.-tres.